

Restauration : La demande de personnel en Île-de-France reste importante » (Ismaël Menault, EPMT)

Paris | Publié le 2 août 2020 à 12:10 - Article de 101968

« Nous n'avons pas eu de rupture de contrats et nous avons réussi à maintenir nos effectifs au niveau de l'année précédente. Cependant, nous observons une baisse de la signature de nouveaux contrats d'apprentissage [...] 95 % de nos élèves travaillent en région Île-de-France, qui a été très affectée par la crise, nous avons parfois du mal à les placer en entreprise », déclare Ismaël Menault, directeur de l'École de Paris des métiers de la table.

« Les mesures de soutien mises en place par le gouvernement vont nous aider, même si cette aide ne sera utile que s'il y a une reprise d'activité générale. Il ne faut pas que la motivation des entreprises soit uniquement financière. Prendre un apprenti nécessite un accompagnement par un maître d'apprentissage et un suivi tout au long de la formation. »

« Les structures dont la trésorerie était la plus fragile vont, pour certaines, devoir fermer leurs portes, pour peut-être être reprises par la suite : cela aura un impact sur les effectifs des CFA. Malgré tout, la demande de personnel en Île-de-France reste importante, d'autant que les types de contrats des apprentis sont des CDD, ce qui ne décourage pas trop l'embauche. »

« Nous militons pour une plateforme commune et une simplification de la démarche de gestion des contrats et de facturation. Il faut simplifier au maximum les relations avec les Opco afin d'avoir un financement plus rapide. »

Ismaël Menault répond aux questions de la communauté CFA

» Comment organisez-vous les enseignements pour cette rentrée ?

Nous sommes très attachés aux cours en présentiel. En cette rentrée, nous voulons donc absolument reprendre tous nos enseignements du sein de l'établissement, et nous avons donc mis en place un protocole sanitaire strict pour nos salariés et apprentis. Durant le confinement, nous utilisons l'outil Teams pour les cours en ligne, mais dès qu'il a été possible de réintégrer les apprentis dans l'établissement, nous avons fait par petits groupes pour les cours pratiques. Cependant, nous sommes en capacité de reprendre à tout moment les cours en ligne et devant y avoir un recouvrement.

D'un point de vue pratique, tous nos élèves sont équipés de masques, et nous avons doté les formateurs d'ordinateurs, ce qui leur permet de donner des cours à distance si besoin. Concernant le restaurant d'application, nous avons mis un protocole sanitaire : nous prendons moins de clients et protégeons les espaces publics. En restauration collective, nous endosons les tables et nous adaptons notre manière de servir. Nous avons accablé les précautions que nous prenons déjà auparavant.

« Nous sommes en capacité de reprendre à tout moment les cours en ligne »

» Comment financez-vous le matériel supplémentaire rendu nécessaire par la crise sanitaire ?

Nous prenons en charge nous-même ce coût, sur nos fonds propres. Ce coût est important et va être en constante augmentation. Cela prend en compte les masques pour les apprentis (environ 1.000 masques par semaine), le gel hydroalcoolique, les distributeurs de gel, ou encore le doublement des cours en travaux pratiques.

Le temps humain consacré à la mise en place des protocoles est également non négligeable.

» Avez-vous rencontré des difficultés du point de vue de l'équipement informatique de vos apprentis ou de vos enseignants ?

Quelques-uns de nos apprentis n'étaient pas suffisamment équipés pour suivre les cours en ligne. Nous avons donc trouvé des voies alternatives afin que ces jeunes puissent revenir dans l'établissement et avoir accès aux enseignements.

Pour le futur, nous allons nous saisir de la possibilité offerte par les Opco d'acheter des ordinateurs pour les apprentis, via le financement du premier équipement.

Concernant l'équipe pédagogique, la plupart de nos enseignants étaient équipés. Lors de la première semaine de confinement, nous avons cependant dédié quelques heures à la formation aux outils numériques, pour ceux de nos formateurs qui en avaient besoin. Notre service informatique était aussi disponible pour venir en aide aux apprentis et aux enseignants, via une "hotline" qui avait été mise en place.

» Quel est le bilan des signatures de contrats dans votre établissement pour la rentrée 2020 ?



Restaurant d'application de l'EPMT - © CFA

Nous n'avons pas eu de rupture de contrats et nous avons réussi à maintenir nos effectifs au niveau de l'année précédente. Cependant, nous observons une baisse de la signature de nouveaux contrats d'apprentissage et nous sommes notamment affectés par la mesure de certains métiers porteurs qui n'ont toujours pas ouvert.

Les mesures de soutien mises en place par le gouvernement - notamment l'aide aux entreprises - vont nous aider, mais cette aide ne sera utile que s'il y a une reprise d'activité générale. Etant donné que 95 % de nos élèves travaillent en région Île-de-France, qui a été très affectée par la crise, nous avons parfois du mal à les placer en entreprise. Nous sommes dans une phase d'action intensive, pour pouvoir permettre la signature de nouveaux contrats le plus rapidement possible.

» Les mesures annoncées par le gouvernement vous paraissent-elles suffisantes ?

Oui, c'est un bon signe. L'effort consenti est très important, et le fait que ces aides soient versées massivement est intéressant.

Pour les entreprises, cela permet de prendre un apprenti à un coût quasi nul. Toutefois, il ne faut pas que la motivation des entreprises soit uniquement financière.

Prendre un apprenti nécessite un accompagnement par un maître d'apprentissage et un suivi tout au long de la formation. La possibilité, pour un apprenti, de rester de mois ou CFA sans entreprise est une très bonne mesure, d'autant que ces six premiers mois seront financés. Cela est de nature à limiter les problèmes de trésorerie, sachant que nous sommes déjà impactés par un changement de système qui n'est pas encore totalement opérationnel.

» Avez-vous demandé la subvention mise en place de France compétences ?

Nous avons déposé un dossier à la fin du mois de juin 2020 et attendons une réponse dans un délai de deux mois, mais nous ne sommes toujours pas fâchés à l'heure actuelle. L'ensemble des CFA est dans ce cas. Cette subvention serait destinée à mettre à jour les instruments nécessaires à la mise en place de notre nouveau référentiel métier.

» Avez-vous des attentes vis-à-vis des Opco ?

Sur la question du financement, les mesures prises ont été bonnes, il faut désormais qu'il y ait une plus grande fluidité de paiement à partir du moment où les factures sont émises. L'héritage du français système fait que certains contrats ont du mal à être réglés. Aujourd'hui, le rattrapage est en cours, même si le délai de paiement envers les CFA auquel les Opco sont tenus - de 20 jours - n'est souvent pas respecté.

« Il faut simplifier au maximum les relations avec les Opco pour un financement plus rapide »

De plus, il n'y a pas encore de système d'information commun à tous les Opco. Nous militons pour une plateforme commune et une simplification de la démarche de gestion des contrats et de facturation. Il faut simplifier au maximum les relations avec les Opco afin d'avoir un financement plus rapide.

En Île-de-France, quel constat faites-vous de l'activité, et comment voyez-vous l'avenir ?

Clairément, il va y avoir plusieurs ondes de choc, même si les mesures du gouvernement ont permis que cela tienne le coup pour l'instant. Les structures dont la trésorerie était la plus fragile vont pour certaines devoir fermer leurs portes, pour peut-être être reprises par la suite : cela aura un impact sur les effectifs des CFA. Malgré tout, la demande de personnel en Île-de-France reste importante, d'autant que les types de contrat en apprentissage sont des CDD, ce qui ne décourage pas trop l'embauche.

La reprise va dépendre de la manière dont les entreprises vont se responsabiliser : nous sommes tous gagnés de notre sécurité collective. Les acteurs doivent comprendre que, très concrètement, ils ont le pouvoir d'agir pour contribuer à enrayer leur activité tout en contribuant à contenir l'épidémie. Il faut avoir un discours optimiste mais ferme, afin de sortir de cette situation compliquée.

Ismaël Menault



Département	Depuis	Jusqu'à
École de Paris des métiers de la table Directeur général	Mars 2016	Aujourd'hui
École de Paris des métiers de la table Directeur	Septembre 2014	Aujourd'hui
École de Paris des métiers de la table Directeur Adjoint	Novembre 2010	Mars 2016
Engagements et missions	Années	
Institut d'administration des entreprises de Paris Membre du conseil d'administration et gestion des affaires	2012	2013
Levensite de Paris	2002	2003
Modèle de coordination dans les organisations		
Städtische Hochschule Wilhelms-Universität Bielefeld	2001	2002
Modèle 2 de philosophie et économie		
Paris Lodron Universität (Paris II) Modèle en philosophie antique	1999	2000

Photo © JMSA, publiée le 11/05/19 à 11:44 - URL: <https://www.espe.fr/11731>

École de Paris des métiers de la table



Général Gouvernance Divers

Date de création	1976
Statut	CFA
Implantation(s)	Paris
Missions	L'EPMT accueille chaque année entre 1300 et 1500 jeunes, dans 17 formations différentes en hôtellerie restauration.
Effectif	1300-1500

École de Paris des métiers de la table
17 Rue Jacques Bar
75017 Paris - FRANCE

Photo © JMSA, publiée le 09/08/20 à 11:31 - URL: <https://www.espe.fr/11731>